



Condamné pour injure et diffamation, Maître Eolas ferme son compte Twitter



L'avocat et blogueur a quitté le réseau social mardi, après sa condamnation dans le procès qui l'opposait à l'Institut pour la justice.

Maître Eolas quitte Twitter. L'avocat et blogueur a fermé son compte sur le réseau social, mardi 6 octobre, après avoir été condamné pour injure publique et diffamation par le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine). Maître Eolas, poursuivi pour des propos tenus contre l'Institut pour la justice (IPJ), a écopé de 2 000 euros d'amende avec sursis et 5 000 euros de dommages et intérêts.

L'avocat de 44 ans avait affirmé en novembre 2011 que le succès d'une pétition en ligne de cette association, qui prône le durcissement de la politique pénale et réclamait notamment *"l'impunité zéro pour les atteintes aux personnes et aux biens"*, était dû à un *"compteur bidon de signatures"*. Et d'ajouter dans un autre tweet qu'il *"se torcherait bien avec l'Institut pour la justice s'il n'avait pas peur de salir son caca"*.

Maître Eolas ne souhaite faire aucune déclaration. Le tribunal correctionnel de Nanterre a estimé, mardi, que *"l'association des termes 'compteur bidon' et 'manipulation' prêtait une volonté de truquer et de mentir à l'IPJ"*. Maître Eolas a en outre été partiellement condamné pour ses *"propos scatologiques"*, en l'absence d' *"éléments probants pour faire valoir l'excuse de provocation"*.

L'avocat aux 186 000 followers, absent à la lecture du délibéré, a quitté Twitter peu après sa condamnation. Contacté par francetv info, il a confirmé avoir lui-même fermé son compte, mais n'a pas souhaité faire de commentaire.

Lire le contenu sur Francetv info